



Questionnaire sur les enjeux sociaux de la conservation en terre privée

Résultats finaux

Septembre 2022



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) procède à la modernisation du Règlement sur les habitats fauniques afin de protéger légalement certains habitats d'espèces menacées ou vulnérables sur des propriétés privées. Au printemps 2021, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), en partenariat avec la Chaire de recherche sur les enjeux sociaux de la conservation (CESCO) et le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ), avait alors reçu le mandat d'identifier des approches innovantes pour faciliter la conservation en terre privée au Québec.

Pour y répondre, un atelier consultatif rassemblant divers acteurs œuvrant en conservation au Québec a été organisé en juin 2021. Trois thématiques ont été abordées au travers de trois sous-ateliers : le développement d'outils innovants en matière de conservation ; les mesures permettant d'améliorer les canaux de communication en matière de conservation ; les mesures permettant de repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation. Il était demandé aux participants de classer les différents énoncés en fonction de la facilité à les mettre en œuvre, et de leur importance en termes d'effet structurant.

Le présent rapport se penche sur la deuxième phase de l'étude, un nouveau questionnaire, reprenant la structure et les énoncés issus de l'atelier a été envoyé à de nouveaux groupes de répondants qui sont directement concernés par la conservation en terres privées, dans l'objectif d'enrichir les résultats obtenus par les acteurs œuvrant en conservation. A cette occasion, ce sont plus de 300 personnes œuvrant dans le milieu municipal, représentant des propriétaires privés, et des propriétaires privés, qui ont été invitées par courriel à répondre au questionnaire, et à le partager au sein de leur réseau.

L'analyse des résultats du questionnaire permet d'identifier les mesures ayant été jugées à la fois faciles à mettre en œuvre et ayant un fort effet structurant par l'ensemble des catégories de répondants. Ce sont ces mesures qui sont à retenir en priorité. Elles sont citées dans le tableau suivant.

Développer des outils innovants en matière de conservation

- Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité
- Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage

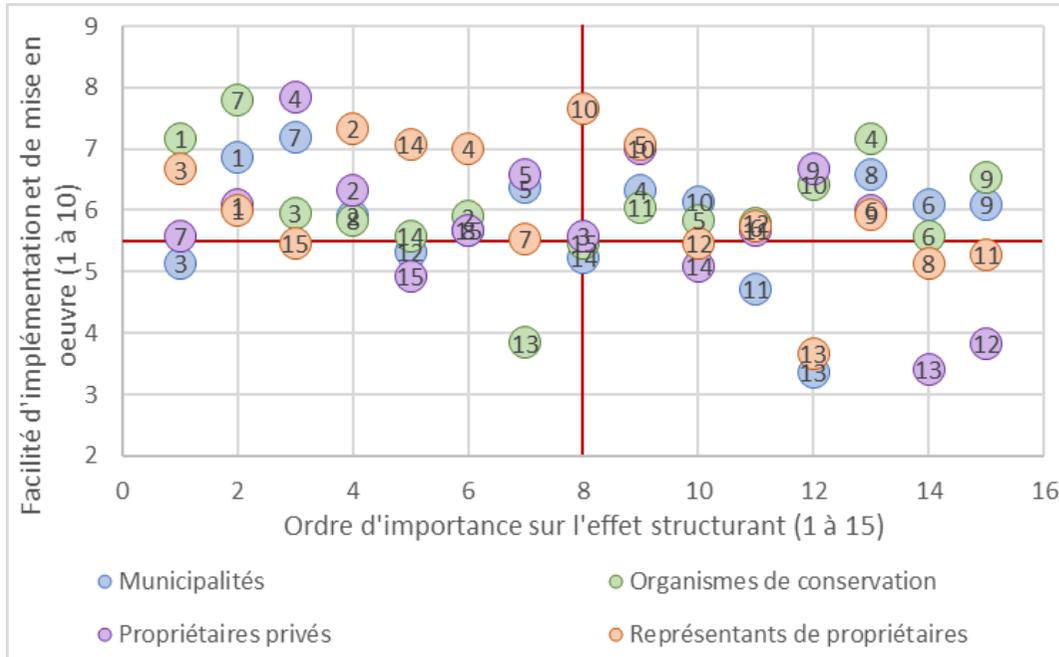
Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

- Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés
- Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)

Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation

- Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux

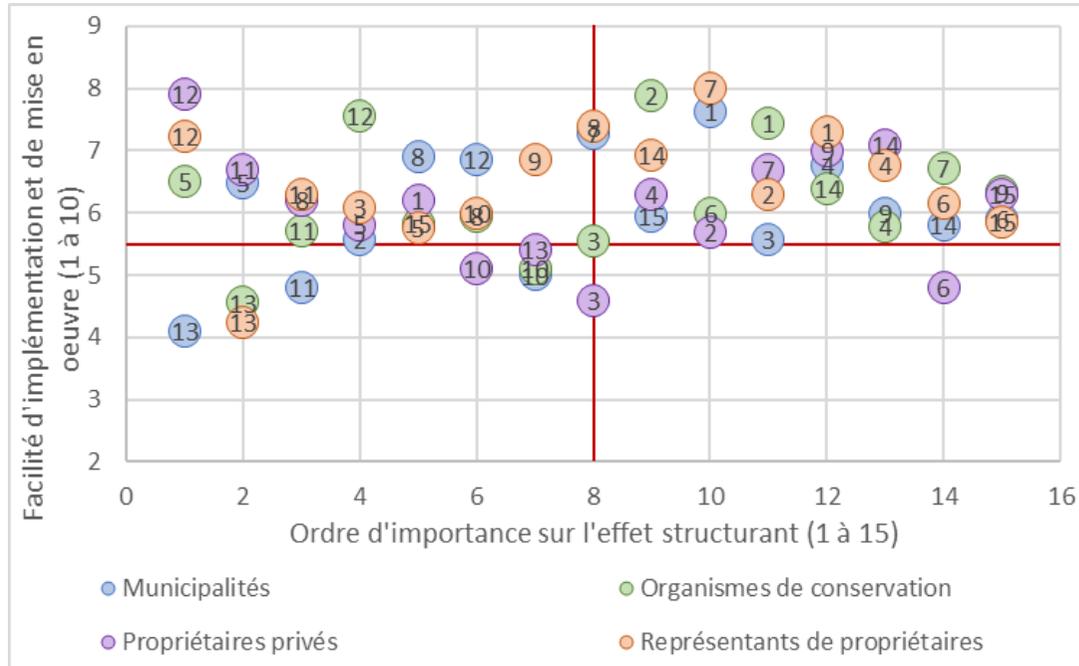
Partie 1
Développer des outils innovants en matière de conservation



Graphique 1 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 1

- 1 Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité
- 2 Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage
- 3 Améliorer la reconnaissance et les collaborations avec les Premières Nations
- 4 Améliorer le soutien financier pour des initiatives citoyennes en conservation - petits budgets
- 5 Assurer un suivi des aménagements et des aires protégées sur le long terme - Monitoring et financement
- 6 Développer de nouveaux outils législatifs flexibles et simples comme porte d'entrée à la conservation pour les propriétaires
- 7 Développer des mesures légales et un tribunal administratif en conservation
- 8 Développer des orientations gouvernementales spécifiques en conservation (comme OGAT)
- 9 Faciliter les initiatives des aires protégées autochtones
- 10 Favoriser l'action participative - Regroupement et mobilisation citoyenne
- 11 Intégrer la conservation dans les outils d'aménagement du territoire
- 12 Intégrer les corridors écologiques dans les outils de conservation et d'aménagement du territoire
- 13 Suggérer des aires protégées moins strictes - multi-usages (catégories 5 et 6)
- 14 Valoriser les outils spécifiques en conservation pour les territoires agricoles (CPTAQ)
- 15 Valoriser l'utilisation des servitudes de conservation forestière - utilisation durable

Partie 2 Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

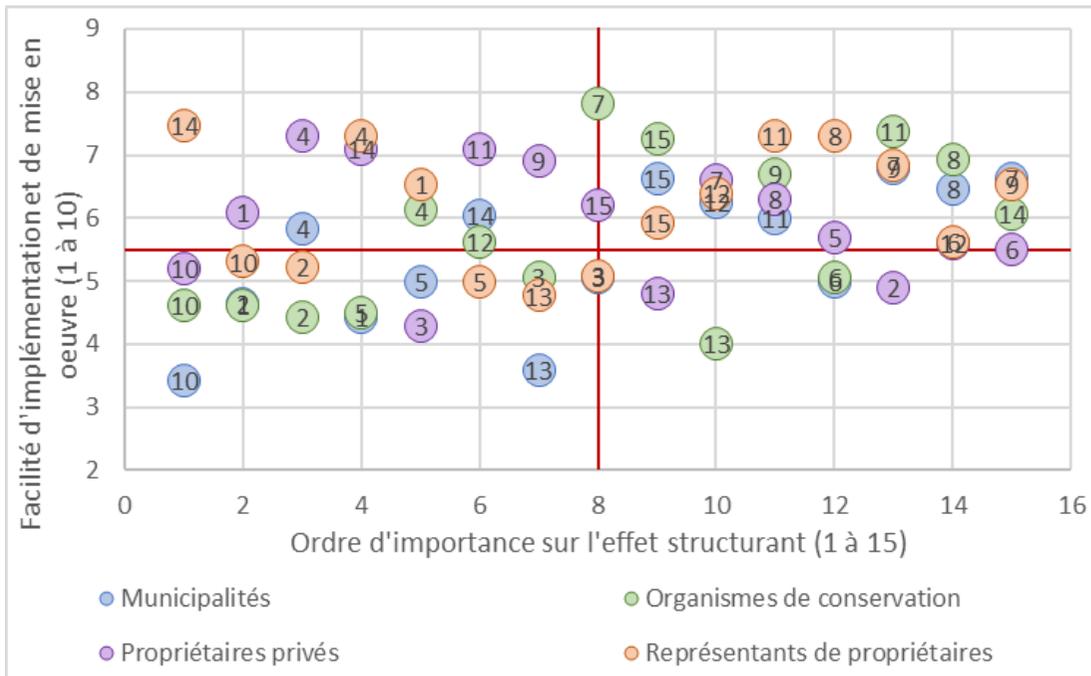


Graphique 2 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 2

1. Améliorer les compétences locales et municipales en conservation (meilleure formation)
2. Améliorer nos stratégies de communication pour rejoindre un public élargi (marketing social)
3. Amener une cohérence et une pertinence dans les politiques et stratégies interministérielles pour la conservation
4. Assurer la crédibilité des messages et des messagers en conservation
5. **Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés**
6. Avoir un plan clair sur le partage et la communication des données sensibles
7. Considérer les émotions et les croyances pour favoriser la conservation
8. Développer un lien de confiance et relationnel avec les citoyens (aller vers le citoyen)
9. Développer une plateforme pour centraliser l'information pour la conservation au Québec
10. Établir un message clair et adapté pour propriétaires fonciers et Premières Nations - Communication ciblée
11. Favoriser l'adhésion et la participation des citoyens aux actions de conservation
12. **Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)**
13. Intégrer dans les documents légaux de l'information relative à la protection des écosystèmes et à la conservation
14. Miser sur des ambassadeurs et des partenariats forts
15. Se doter d'une nomenclature, lexic et typologie clairs - Langage commun

Partie 3

Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation



Graphique 3 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 3

- 1 Bonifier et repenser les plans d'aménagement forestiers
- 2 Considérer des aires protégées multi-fonctionnelles qui permettraient une utilisation durable des ressources
- 3 Créer une structure de partage d'expertise entre les organismes en conservation
- 4 **Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux**
- 5 Encourager la participation et l'implication des propriétaires dans les actions de conservation
- 6 Harmoniser les champs de compétences et positionnement des groupes environnementaux
- 7 Mettre en place une stratégie cohérente aux différentes échelles et des actions adaptées aux spécificités régionales
- 8 Mieux définir et coordonner les mesures de conservation entre les ministères provinciaux et entre le provincial et le fédéral
- 9 Penser des stratégies pour éviter les conflits d'usage à toutes les échelles
- 10 Repenser la fiscalité municipale pour éviter les pressions de développement
- 11 Repenser la législation pour qu'elle soit plus innovante et effective
- 12 S'assurer d'un maillage et meilleure intégration entre municipalités et organismes de conservation
- 13 S'assurer d'une responsabilisation des propriétaires et mettre en place des mesures correspondantes
- 14 Valoriser le rôle et le savoir des Premières Nations
- 15 Valoriser l'importance de la multi-disciplinarité et des savoirs multiples - Complémentarité

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
Rappel du contexte et de la première phase de l'étude	7
Rétrospective de la démarche mise en place.....	7
Taux de participation	8
Date de vérification	8
Nombre de personnes ayant commencé le questionnaire	8
Nombre de personnes ayant complété le questionnaire	8
Nombre de répondant souhaitant obtenir les résultats de l'étude	8
Résultats	9
Méthodologie	9
Résultats des classements	10
1. Ordonnancement en fonction de l'effet structurant.....	10
Partie 1 - Développer des outils innovants en matière de conservation	10
Partie 2 - Améliorer les canaux de communication en matière de conservation	11
Partie 3 - Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation	12
2. Évaluation de la facilité de mise en œuvre de chaque énoncé	13
Partie 1 - Développer des outils innovants en matière de conservation	13
Partie 2 - Améliorer les canaux de communication en matière de conservation	14
Partie 3 - Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation	15
Interprétation	20
Séparation des graphiques en cadrans	20
Identification des énoncés placés dans le cadran 1	20
Partie 1 - Développer des outils innovants en matière de conservation.....	21
Partie 2 - Améliorer les canaux de communication en matière de conservation	22
Partie 3 - Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation	23
Analyse de la forme des graphiques	24
Thématiques à retenir en priorité	24

Rappel du contexte et de la première phase de l'étude

Le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) procède à la modernisation du Règlement sur les habitats fauniques afin de protéger légalement certains habitats d'espèces menacées ou vulnérables, ou des habitats du poisson sur des propriétés privées. Au printemps 2021, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), en partenariat avec la Chaire de recherche sur les enjeux sociaux de la conservation (CESCO) et le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ), avait alors reçu le mandat d'identifier des approches innovantes pour faciliter la conservation en terre privée au Québec.

Pour y répondre, un atelier consultatif rassemblant divers acteurs œuvrant en conservation au Québec a été organisé en juin 2021. Trois thématiques ont été abordées au travers de trois sous-ateliers :

1. Le développement d'**outils innovants** en matière de conservation,
2. Les mesures permettant d'améliorer les **canaux de communication** en matière de conservation,
3. Les mesures permettant de repenser le **partage des responsabilités** pour la gestion de la conservation.

Durant les trois sous-ateliers, les participants étaient séparés en sous-groupes et devaient discuter et proposer des idées pour les trois thématiques (outils, communications et partage des responsabilités). Les idées étaient ensuite regroupées en 15 grands libellés par sous-ateliers.

Le présent questionnaire reprend la structure et les énoncés issus de l'atelier, et a pour objectif d'enrichir les résultats obtenus par les acteurs œuvrant en conservation, en y intégrant le point de vue du milieu municipal et des propriétaires privés qui sont directement concernés par la conservation en terres privées.

Rétrospective de la démarche mise en place

Le questionnaire a été envoyé une première fois le 13 juin 2022 à un total de 232 personnes, dont 174 représentants de propriétaires privés, 54 acteurs du milieu municipal, et 4 propriétaires privés. Une mention dans le courriel incitait les personnes contactées à partager le questionnaire au sein de leurs réseaux, afin de diffuser plus largement l'enquête.

Un premier rappel a été envoyé le 11 juillet 2022, et un deuxième rappel le 1 août 2022.

Afin de répandre plus encore le questionnaire, le questionnaire a été partagé au sein du Réseau des Milieux Naturels (RMN) par Brice Caillié, Directeur général du RMN. De même, il a été partagé à plusieurs reprises dans l'infolettre destinée aux Conseils régionaux de l'environnement (CRE) pour qu'ils le partagent dans leurs réseaux respectifs. Enfin, il a été publié dans l'infolettre du RNCREQ, qui est diffusée mensuellement aux membres des CRE, mais aussi à des professionnels de la conservation et à des citoyens.

En plus de ces démarches, une communication plus ciblée a été faite au fil du temps, afin d'équilibrer le nombre de réponses de chaque groupe de répondants. Ainsi, pour combler le manque de réponses du milieu municipal, Gabriel Larocque, spécialiste en aménagement au RNCREQ a transmis le questionnaire à ses contacts du milieu municipal. De même, le questionnaire a été envoyé à une nouvelle liste d'envoi de 82 personnes travaillant dans des MRC au moment de l'envoi du dernier rappel, le 1 août.

Enfin, le questionnaire a été partagé volontairement par Michel Roy, président de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce sur leur site web ainsi que dans leur infolettre en juin, puis repartagé en août sur leur page Facebook, ainsi que dans leur infolettre du mois d'août.

Taux de participation

Taux de participation obtenu aux différentes phases de l'enquête

Date de vérification	Nombre de personnes ayant commencé le questionnaire	Nombre de personnes ayant complété le questionnaire	Nombre de répondant souhaitant obtenir les résultats de l'étude
Envoie du questionnaire - 13 juin			
28 juin	38	n.a.	16
11 juillet	55	25	20
Premier rappel - 11 juillet			
12 juillet	66	32	26
29 juillet	84	45	38
Deuxième rappel - 1 août			
02 août	94	50	42
7 septembre	113	58	48

Nombre de réponses obtenues par catégories de répondants

1 Nombre de répondants à mi-période

Milieu municipal		12	
Organismes de conservation		16	
Domaine privé	Propriétaires privés	10	24
	Représentants de propriétaires privés	14	

L'objectif de l'étude étant de comparer les résultats obtenus avec ceux recueillis lors de la première phase de l'étude, il a été établi, à mi-parcours de l'enquête, d'envoyer un dernier rappel du questionnaire aux personnes cibles afin d'augmenter la taille de nos échantillons de répondant, et de cibler plus particulièrement la catégorie de répondants appartenant au milieu municipal, puisqu'il s'agit de la catégorie ayant obtenu le moins de réponses, comme mentionné à la section précédente.

2 Nombre de répondants lors des résultats finaux, par catégories de répondants

Milieu municipal	22
Organismes de conservation	19
Propriétaires privés	12
Représentants de propriétaires privés	15

Résultats

Méthodologie

Le questionnaire a été construit sur la plateforme Survey Monkey, sur le modèle de celui envoyé lors de la première phase de l'étude en juin 2021.

La plateforme rassemble les réponses et offre la possibilité de les visualiser directement sur le site internet. Cette option a été utilisée tout au long de la période de réponse au questionnaire, afin de suivre le nombre de réponses collectées, et la catégorie à laquelle appartenaient les répondants. A la fin de la phase de réponses, l'option de téléchargement des données a été utilisée. Elle a permis d'obtenir l'ensemble des réponses de chaque répondant au format Excel.

Un classement a ensuite été réalisé afin de regrouper les réponses par catégories de répondants (municipalité, organisme de conservation, représentant de propriétaire privé, propriétaire privé). Les réponses regroupées ont ensuite été réparties sur différents fichiers Excel afin de les traiter séparément.

Résultats des classements

1. Ordonnement en fonction de l'effet structurant

L'ordonnement a été obtenu en réalisant d'abord une moyenne de l'ensemble des réponses obtenues par thématique. Ensuite, une correction a été faite afin d'obtenir un classement allant de 1, thématique ayant le plus d'effet structurant, à 15, celle en ayant le moins.

Partie 1 – Développer des outils innovants en matière de conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité	2	1	2	2
Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage	4	6	4	4
Améliorer la reconnaissance et les collaborations avec les Premières Nations	1	3	8	1
Améliorer le soutien financier pour des initiatives citoyennes en conservation - petits budgets	9	13	3	6
Assurer un suivi des aménagements et des aires protégées sur le long terme - Monitoring et financement	7	10	7	9
Développer de nouveaux outils législatifs flexibles et simples comme porte d'entrée à la conservation pour les propriétaires	14	14	13	11
Développer des mesures légales et un tribunal administratif en conservation	3	2	1	7
Développer des orientations gouvernementales spécifiques en conservation (comme OGAT)	13	4	6	14
Faciliter les initiatives des aires protégées autochtones	15	15	12	13
Favoriser l'action participative - Regroupement et mobilisation citoyenne	10	12	9	8
Intégrer la conservation dans les outils d'aménagement du territoire	11	9	11	15
Intégrer les corridors écologiques dans les outils de conservation et d'aménagement du territoire	5	11	15	10
Suggérer des aires protégées moins strictes - multi-usages (catégories 5 et 6)	12	7	14	12
Valoriser les outils spécifiques en conservation pour les territoires agricoles (CPTAQ)	8	5	10	5
Valoriser l'utilisation des servitudes de conservation forestière - utilisation durable	6	8	5	3

Partie 2 – Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Améliorer les compétences locales et municipales en conservation (meilleure formation)	10	11	5	12
Améliorer nos stratégies de communication pour rejoindre un public élargi (marketing social)	4	9	10	11
Amener une cohérence et une pertinence dans les politiques et stratégies interministérielles pour la conservation	11	8	8	4
Assurer la crédibilité des messages et des messagers en conservation	12	13	9	13
Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés	2	1	4	5
Avoir un plan clair sur le partage et la communication des données sensibles	15	10	14	14
Considérer les émotions et les croyances pour favoriser la conservation	8	14	11	10
Développer un lien de confiance et relationnel avec les citoyens (aller vers le citoyen)	5	6	3	8
Développer une plateforme pour centraliser l'information pour la conservation au Québec	13	15	12	7
Établir un message clair et adapté pour propriétaires fonciers et Premières Nations - Communication ciblée	7	7	6	6
Favoriser l'adhésion et la participation des citoyens aux actions de conservation	3	3	2	3
Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)	6	4	1	1
Intégrer dans les documents légaux de l'information relative à la protection des écosystèmes et à la conservation	1	2	7	2
Miser sur des ambassadeurs et des partenariats forts	14	12	13	9
Se doter d'une nomenclature, lexique et typologie clairs - Langage commun	9	5	15	15

Partie 3 – Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Bonifier et repenser les plans d'aménagement forestiers	4	2	2	5
Considérer des aires protégées multifonctionnelles qui permettraient une utilisation durable des ressources	2	3	13	3
Créer une structure de partage d'expertise entre les organismes en conservation	8	7	5	8
Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux	3	5	3	4
Encourager la participation et l'implication des propriétaires dans les actions de conservation	5	4	12	6
Harmoniser les champs de compétences et positionnement des groupes environnementaux	12	12	15	14
Mettre en place une stratégie cohérente aux différentes échelles et des actions adaptées aux spécificités régionales	15	8	10	13
Mieux définir et coordonner les mesures de conservation entre les ministères provinciaux et entre le provincial et le fédéral	14	14	11	12
Penser des stratégies pour éviter les conflits d'usage à toutes les échelles	13	11	7	15
Repenser la fiscalité municipale pour éviter les pressions de développement	1	1	1	2
Repenser la législation pour qu'elle soit plus innovante et effective	11	13	6	11
S'assurer d'un maillage et meilleure intégration entre municipalités et organismes de conservation	10	6	14	10
S'assurer d'une responsabilisation des propriétaires et mettre en place des mesures correspondantes	7	10	9	7
Valoriser le rôle et le savoir des Premières Nations	6	15	4	1
Valoriser l'importance de la multidisciplinarité et des savoirs multiples - Complémentarité	9	9	8	9

2. Évaluation de la facilité de mise en œuvre de chaque énoncé

L'évaluation de la facilité de mise en œuvre a été obtenue en réalisant une moyenne de l'ensemble des réponses obtenues par thématique. Ce calcul permet d'obtenir des résultats allant de 1, thématique très difficile à mettre en œuvre, à 10, thématique très facile à mettre en œuvre.

Partie 1 – Développer des outils innovants en matière de conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité	7	7	6	6
Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage	6	6	6	7
Améliorer la reconnaissance et les collaborations avec les Premières Nations	5	6	6	7
Améliorer le soutien financier pour des initiatives citoyennes en conservation - petits budgets	6	7	8	7
Assurer un suivi des aménagements et des aires protégées sur le long terme - Monitoring et financement	6	6	7	7
Développer de nouveaux outils législatifs flexibles et simples comme porte d'entrée à la conservation pour les propriétaires	6	6	6	6
Développer des mesures légales et un tribunal administratif en conservation	7	8	6	6
Développer des orientations gouvernementales spécifiques en conservation (comme OGAT)	7	6	6	5
Faciliter les initiatives des aires protégées autochtones	6	7	7	6
Favoriser l'action participative - Regroupement et mobilisation citoyenne	6	6	7	8
Intégrer la conservation dans les outils d'aménagement du territoire	5	6	6	5
Intégrer les corridors écologiques dans les outils de conservation et d'aménagement du territoire	5	6	4	5
Suggérer des aires protégées moins strictes - multi-usages (catégories 5 et 6)	3	4	3	4
Valoriser les outils spécifiques en conservation pour les territoires agricoles (CPTAQ)	5	6	5	7
Valoriser l'utilisation des servitudes de conservation forestière - utilisation durable	6	5	5	5

Partie 2 – Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Améliorer les compétences locales et municipales en conservation (meilleure formation)	8	7	6	7
Améliorer nos stratégies de communication pour rejoindre un public élargi (marketing social)	6	8	6	6
Amener une cohérence et une pertinence dans les politiques et stratégies interministérielles pour la conservation	6	6	5	6
Assurer la crédibilité des messages et des messagers en conservation	7	6	6	7
Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés	6	7	6	6
Avoir un plan clair sur le partage et la communication des données sensibles	6	6	5	6
Considérer les émotions et les croyances pour favoriser la conservation	7	7	7	8
Développer un lien de confiance et relationnel avec les citoyens (aller vers le citoyen)	7	6	6	7
Développer une plateforme pour centraliser l'information pour la conservation au Québec	6	6	7	7
Établir un message clair et adapté pour propriétaires fonciers et Premières Nations - Communication ciblée	5	5	5	6
Favoriser l'adhésion et la participation des citoyens aux actions de conservation	5	6	7	6
Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)	7	8	8	7
Intégrer dans les documents légaux de l'information relative à la protection des écosystèmes et à la conservation	4	5	5	4
Miser sur des ambassadeurs et des partenariats forts	6	6	7	7
Se doter d'une nomenclature, lexique et typologie clairs - Langage commun	6	6	6	6

Partie 3 – Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation

Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
Bonifier et repenser les plans d'aménagement forestiers	4	5	6	7
Considérer des aires protégées multifonctionnelles qui permettraient une utilisation durable des ressources	5	4	5	5
Créer une structure de partage d'expertise entre les organismes en conservation	5	5	4	5
Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux	6	6	7	7
Encourager la participation et l'implication des propriétaires dans les actions de conservation	5	5	6	5
Harmoniser les champs de compétences et positionnement des groupes environnementaux	5	5	6	6
Mettre en place une stratégie cohérente aux différentes échelles et des actions adaptées aux spécificités régionales	7	8	7	7
Mieux définir et coordonner les mesures de conservation entre les ministères provinciaux et entre le provincial et le fédéral	6	7	6	7
Penser des stratégies pour éviter les conflits d'usage à toutes les échelles	7	7	7	7
Repenser la fiscalité municipale pour éviter les pressions de développement	3	5	5	5
Repenser la législation pour qu'elle soit plus innovante et effective	6	7	7	7
S'assurer d'un maillage et meilleure intégration entre municipalités et organismes de conservation	6	6	6	6
S'assurer d'une responsabilisation des propriétaires et mettre en place des mesures correspondantes	4	4	5	5
Valoriser le rôle et le savoir des Premières Nations	6	6	7	7
Valoriser l'importance de la multidisciplinarité et des savoirs multiples - Complémentarité	7	7	6	6

Traitement des données

À partir des données présentées dans la section précédente, les écarts-types ont été calculés pour les valeurs d'ordonnement et d'évaluation de la facilité de mise en œuvre en utilisant la fonction « Écart-type » du logiciel Excel. Ce calcul permet d'avoir une idée de l'étalement des réponses autour de la réponse moyenne pour chaque thématique.

Ensuite, l'erreur type a été calculée pour mieux concentrer les valeurs, et les rendre plus facilement interprétables. L'erreur type a été obtenue sur Excel en divisant l'écart-type par la racine carrée du nombre de réponses obtenues pour chaque question.

Graphique d'interprétation

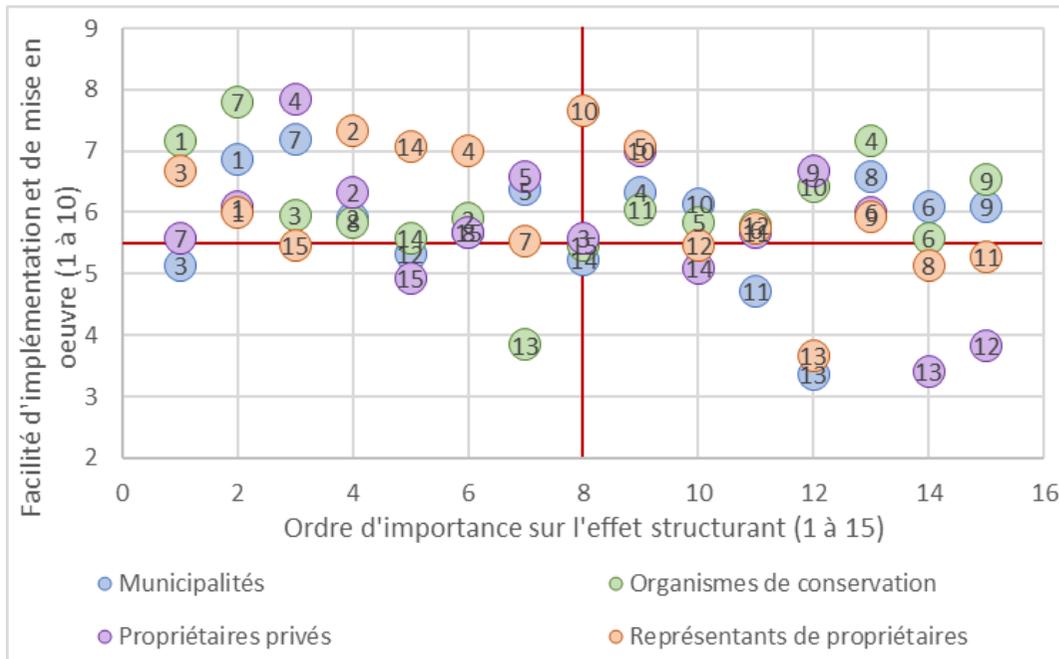
Dans le but d'avoir une vision d'ensemble des résultats obtenus, et pour en faciliter l'interprétation, un graphique en deux dimensions a été réalisé pour chaque partie, et pour chaque catégorie de répondants.

Les énoncés ont été placés en fonction de leur ordre d'importance en matière d'effet structurant en abscisses et de leur facilité d'implémentation et de mise en œuvre en ordonnées. L'erreur type est également représentée par une barre d'erreur dans les deux axes.

Chaque énoncé est représenté sur les graphiques par un chiffre. La correspondance entre le numéro et la thématique associée est détaillée à proximité de chaque graphique.

Enfin, la valeur moyenne pour chacun des deux paramètres a été représentée par des traits plus épais. De cette manière, les graphiques sont séparés en quatre cadrans qui permettent d'analyser les résultats de l'étude. Cette analyse est présentée plus tard dans ce rapport.

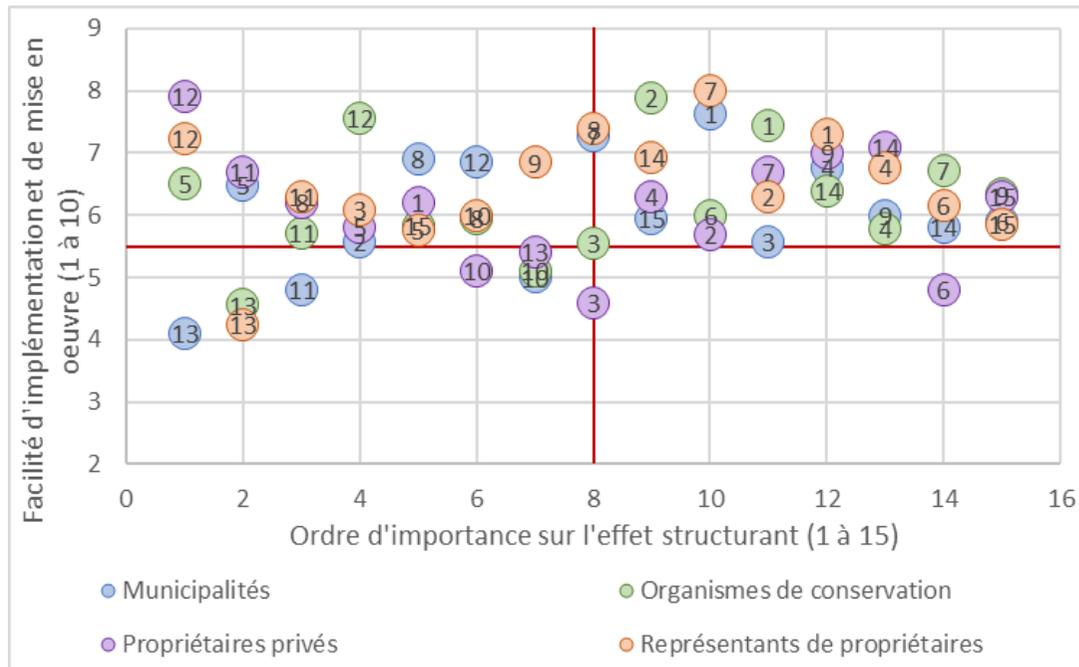
Partie 1
Développer des outils innovants en matière de conservation



Graphique 1 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 1

- 3 Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité
- 4 Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage
- 5 Améliorer la reconnaissance et les collaborations avec les Premières Nations
- 6 Améliorer le soutien financier pour des initiatives citoyennes en conservation - petits budgets
- 7 Assurer un suivi des aménagements et des aires protégées sur le long terme - Monitoring et financement
- 8 Développer de nouveaux outils législatifs flexibles et simples comme porte d'entrée à la conservation pour les propriétaires
- 9 Développer des mesures légales et un tribunal administratif en conservation
- 10 Développer des orientations gouvernementales spécifiques en conservation (comme OGAT)
- 11 Faciliter les initiatives des aires protégées autochtones
- 12 Favoriser l'action participative - Regroupement et mobilisation citoyenne
- 13 Intégrer la conservation dans les outils d'aménagement du territoire
- 14 Intégrer les corridors écologiques dans les outils de conservation et d'aménagement du territoire
- 15 Suggérer des aires protégées moins strictes - multi-usages (catégories 5 et 6)
- 16 Valoriser les outils spécifiques en conservation pour les territoires agricoles (CPTAQ)
- 17 Valoriser l'utilisation des servitudes de conservation forestière - utilisation durable

Partie 2
Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

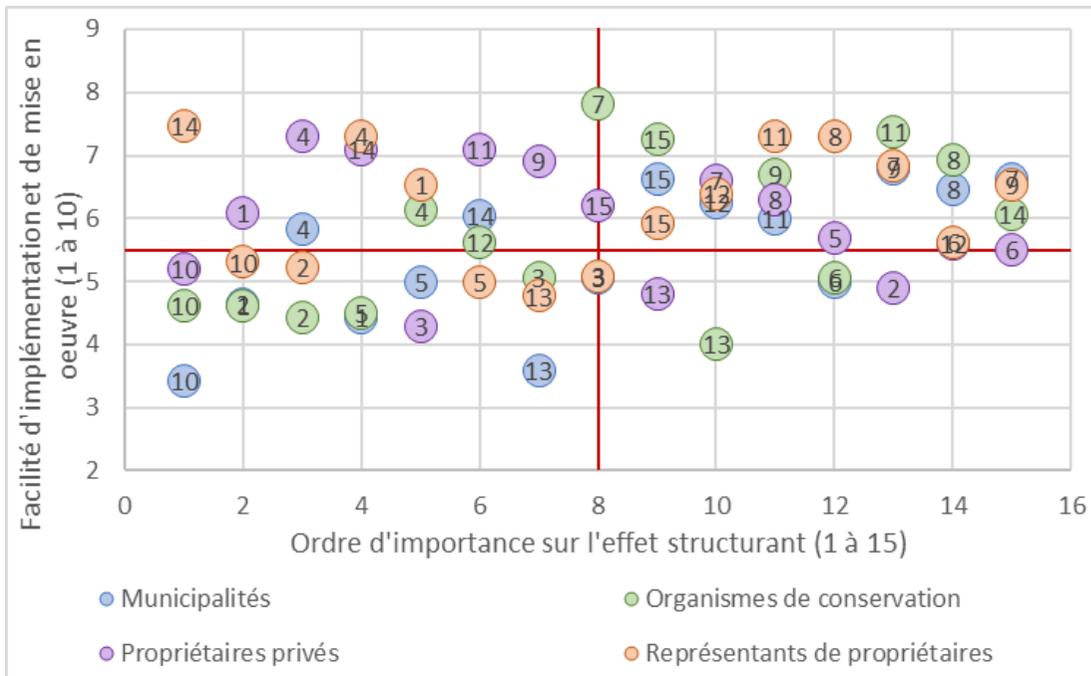


Graphique 2 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 2

16. Améliorer les compétences locales et municipales en conservation (meilleure formation)
17. Améliorer nos stratégies de communication pour rejoindre un public élargi (marketing social)
18. Amener une cohérence et une pertinence dans les politiques et stratégies interministérielles pour la conservation
19. Assurer la crédibilité des messages et des messagers en conservation
20. Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés
21. Avoir un plan clair sur le partage et la communication des données sensibles
22. Considérer les émotions et les croyances pour favoriser la conservation
23. Développer un lien de confiance et relationnel avec les citoyens (aller vers le citoyen)
24. Développer une plateforme pour centraliser l'information pour la conservation au Québec
25. Établir un message clair et adapté pour propriétaires fonciers et Premières Nations - Communication ciblée
26. Favoriser l'adhésion et la participation des citoyens aux actions de conservation
27. Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)
28. Intégrer dans les documents légaux de l'information relative à la protection des écosystèmes et à la conservation
29. Miser sur des ambassadeurs et des partenariats forts
30. Se doter d'une nomenclature, lexicque et typologie clairs - Langage commun

Partie 3

Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation



Graphique 3 : Facilité de mise en œuvre et ordre d'importance sur l'effet structurant pour chaque thématique de la partie 3

1. Bonifier et repenser les plans d'aménagement forestiers
2. Considérer des aires protégées multi-fonctionnelles qui permettraient une utilisation durable des ressources
3. Créer une structure de partage d'expertise entre les organismes en conservation
4. Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux
5. Encourager la participation et l'implication des propriétaires dans les actions de conservation
6. Harmoniser les champs de compétences et positionnement des groupes environnementaux
7. Mettre en place une stratégie cohérente aux différentes échelles et des actions adaptées aux spécificités régionales
8. Mieux définir et coordonner les mesures de conservation entre les ministères provinciaux et entre le provincial et le fédéral
9. Penser des stratégies pour éviter les conflits d'usage à toutes les échelles
10. Repenser la fiscalité municipale pour éviter les pressions de développement
11. Repenser la législation pour qu'elle soit plus innovante et effective
12. S'assurer d'un maillage et meilleure intégration entre municipalités et organismes de conservation
13. S'assurer d'une responsabilisation des propriétaires et mettre en place des mesures correspondantes
14. Valoriser le rôle et le savoir des Premières Nations
15. Valoriser l'importance de la multi-disciplinarité et des savoirs multiples - Complémentarité

Interprétation

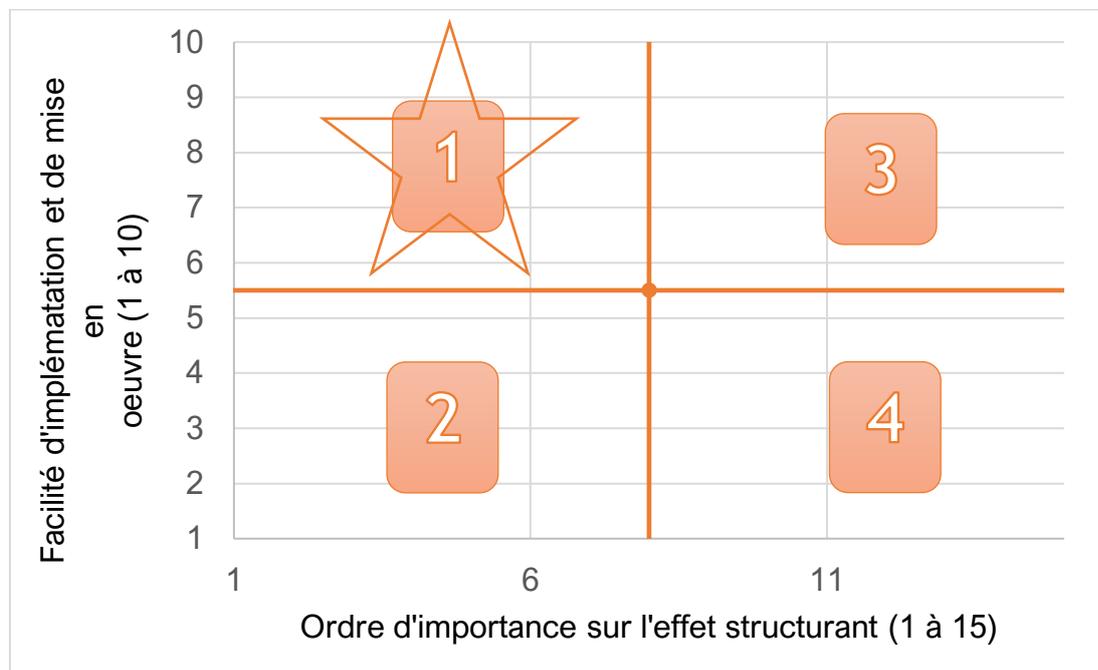
Séparation des graphiques en cadrans

Nous avons identifié quatre profils de réponses, représentés par les quatre cadrans du graphique. Ces cadrans ont été délimités en traçant deux lignes qui représentent la valeur moyenne des résultats possibles. Ainsi, pour la facilité de mise en œuvre de chaque thème, les réponses possibles sont comprises entre 1 et 10. La valeur moyenne est donc de 5,5, et est représentée par un trait horizontal passant par 5,5 sur l'axe des ordonnées, utilisée pour identifier ce paramètre. Concernant l'effet structurant, les valeurs sont comprises entre 1 et 15 et sont représentées sur l'axe des abscisses. Un trait a donc été tracé verticalement en passant par 8, représentant la valeur moyenne des réponses possibles.

À partir de ces quatre cadrans, quatre profils de réponses ont pu être identifiés :

1. Les idées ayant un fort effet structurant et faciles à mettre en œuvre;
2. Les idées ayant un fort effet structurant, mais difficiles à mettre en œuvre;
3. Les idées ayant un faible effet structurant, mais faciles à mettre en œuvre;
4. Les idées ayant un faible effet structurant et difficiles à mettre en œuvre.

La séparation en cadrans et la position de chacun de ces profils sur les graphiques sont présentées sur le graphique 4.



Graphique 4 : Graphique représentant les 4 cadrans identifiés sur les graphiques

Identification des énoncés placés dans le cadran 1

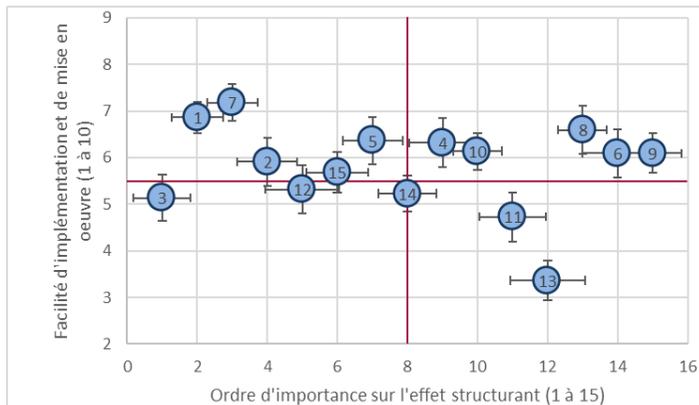
La section suivante rassemble les graphiques des différentes catégories de répondants pour chaque partie du questionnaire.

Les idées placées dans le cadran 1 sont identifiées dans le tableau par une croix.

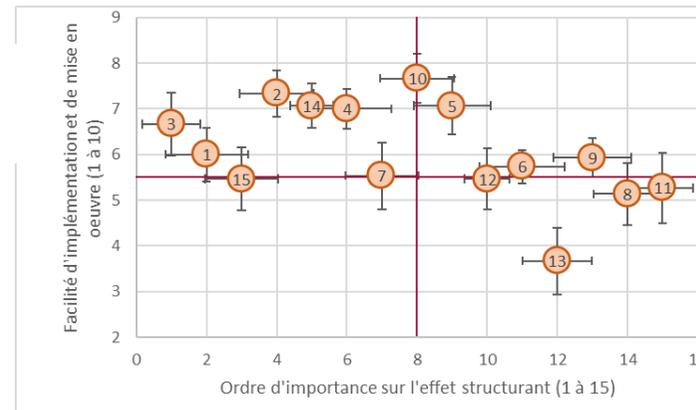
Enfin, les thématiques qui ont été placées dans le cadran 1 par 2 ou plus de 2 catégories de répondants sont sur un fond jaune. Lorsqu'une thématique a été placée dans le cadran 1 par l'ensemble des catégories de répondants, l'énoncé est noté en majuscule, pour le distinguer plus facilement.

Partie 1 - Développer des outils innovants en matière de conservation

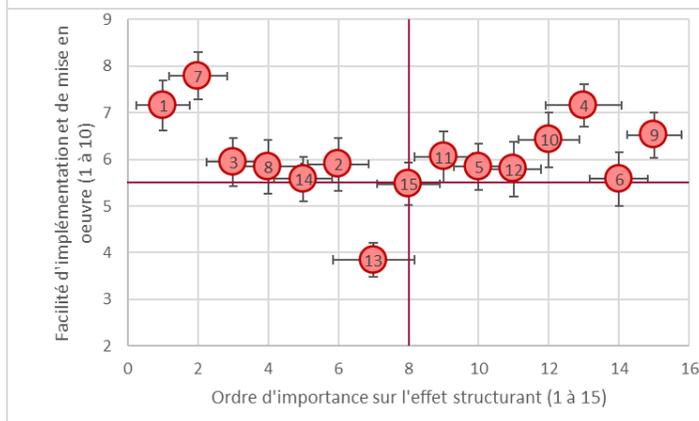
Municipalités



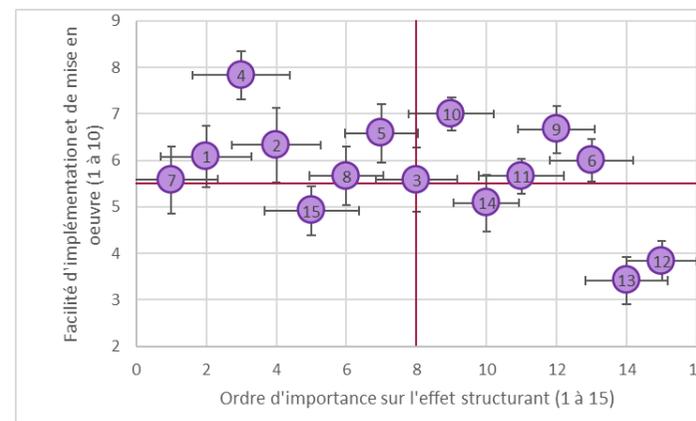
Représentants de propriétaires privés



Organismes de conservation



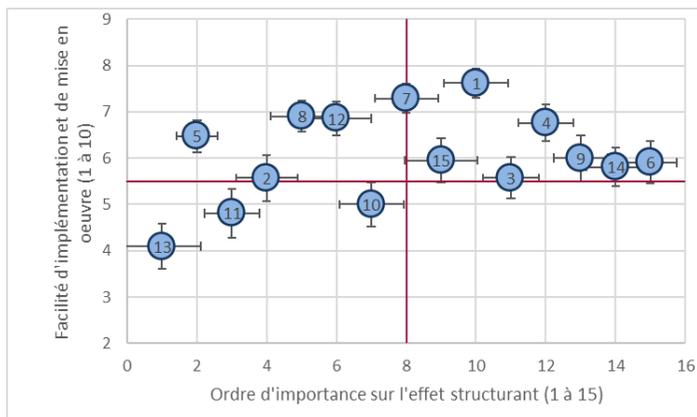
Propriétaires privés



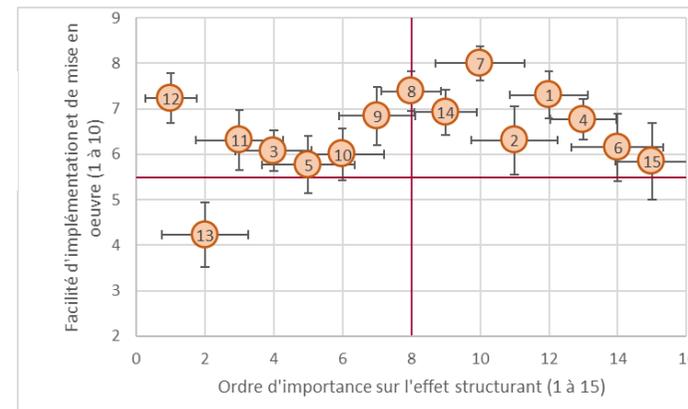
Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
1. ADOPTER DE NOUVEAUX MODÈLES DE FINANCEMENT POUR LA CONSERVATION - RÉCURRENCE ET PÉRENNITÉ	X	X	X	X
2. AJOUTER UNE ZONE PÉRIPHÉRIQUE ET TAMPON AUTOUR DES AIRES PROTÉGÉES - AMÉNAGEMENT ET ZONAGE	X	X	X	X
3. Améliorer la reconnaissance et les collaborations avec les Premières Nations		X		X
4. Améliorer le soutien financier pour des initiatives citoyennes en conservation - petits budgets			X	X
5. Assurer un suivi des aménagements et des aires protégées sur le long terme - Monitoring et financement	X		X	
6. Développer de nouveaux outils législatifs flexibles et simples comme porte d'entrée à la conservation pour les propriétaires				
7. Développer des mesures légales et un tribunal administratif en conservation	X	X	X	
8. Développer des orientations gouvernementales spécifiques en conservation (comme OGAT)		X	X	
9. Faciliter les initiatives des aires protégées autochtones				
10. Favoriser l'action participative - Regroupement et mobilisation citoyenne				
11. Intégrer la conservation dans les outils d'aménagement du territoire				
12. Intégrer les corridors écologiques dans les outils de conservation et d'aménagement du territoire				
13. Suggérer des aires protégées moins strictes - multi-usages (catégories 5 et 6)				
14. Valoriser les outils spécifiques en conservation pour les territoires agricoles (CPTAQ)		X		X
15. Valoriser l'utilisation des servitudes de conservation forestière - utilisation durable	X			X

Partie 2 - Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

Municipalités



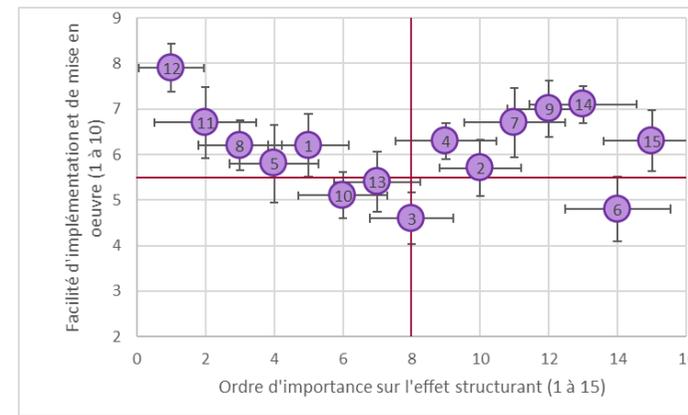
Représentants de propriétaires privés



Organismes de conservation



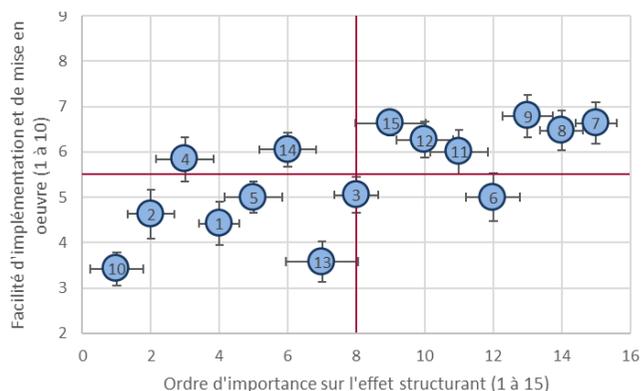
Propriétaires privés



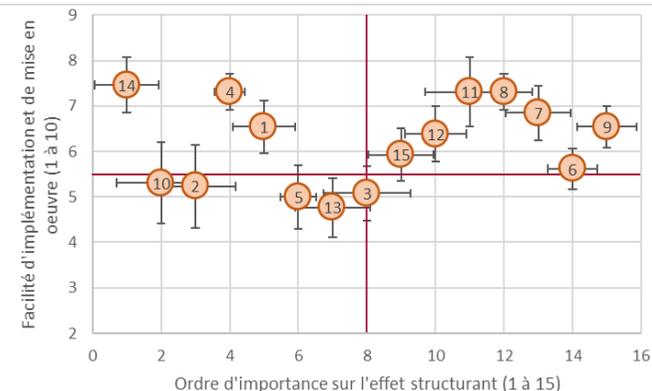
Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
1. Améliorer les compétences locales et municipales en conservation (meilleure formation)			X	
2. Améliorer nos stratégies de communication pour rejoindre un public élargi (marketing social)	X			
3. Amener une cohérence et une pertinence dans les politiques et stratégies interministérielles pour la conservation				X
4. Assurer la crédibilité des messages et des messagers en conservation				
5. ASSURER UN FINANCEMENT RÉCURRENT EN CONSERVATION POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS	X	X	X	X
6. Avoir un plan clair sur le partage et la communication des données sensibles				
7. Considérer les émotions et les croyances pour favoriser la conservation				
8. Développer un lien de confiance et relationnel avec les citoyens (aller vers le citoyen)	X	X	X	
9. Développer une plateforme pour centraliser l'information pour la conservation au Québec				X
10. Établir un message clair et adapté pour propriétaires fonciers et Premières Nations - Communication ciblée				X
11. Favoriser l'adhésion et la participation des citoyens aux actions de conservation		X	X	X
12. FAVORISER L'ÉDUCATION ET LA DIFFUSION DES "BONNES PRATIQUES" EN CONSERVATION (BIODIVERSITÉ, SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES)	X	X	X	X
13. Intégrer dans les documents légaux de l'information relative à la protection des écosystèmes et à la conservation				
14. Miser sur des ambassadeurs et des partenariats forts				
15. Se doter d'une nomenclature, lexique et typologie clairs - Langage commun		X		

Partie 3 - Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation

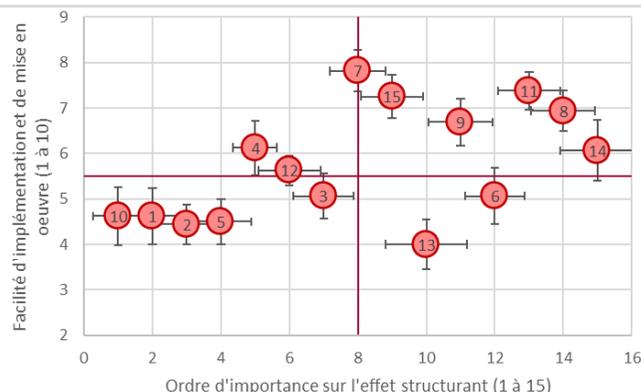
Municipalités



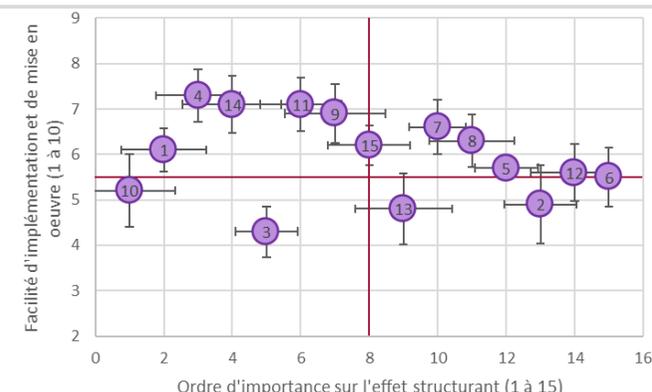
Représentants de propriétaires privés



Organismes de conservation



Propriétaires privés



Thématiques classées	Municipalités	Organismes de conservation	Propriétaires privés	Représentants de propriétaires privés
1. Bonifier et repenser les plans d'aménagement forestiers			X	X
2. Considérer des aires protégées multi-fonctionnelles qui permettraient une utilisation durable des ressources				
3. Créer une structure de partage d'expertise entre les organismes en conservation				
4. DÉVELOPPER UNE CONCERTATION ÉLARGIE POUR UNE VISION COMMUNE DE LA CONSERVATION SUR LES TERRITOIRES MUNICIPAUX	X	X	X	X
5. Encourager la participation et l'implication des propriétaires dans les actions de conservation				
6. Harmoniser les champs de compétences et positionnement des groupes environnementaux				
7. Mettre en place une stratégie cohérente aux différentes échelles et des actions adaptées aux spécificités régionales				
8. Mieux définir et coordonner les mesures de conservation entre les ministères provinciaux et entre le provincial et le fédéral				
9. Penser des stratégies pour éviter les conflits d'usage à toutes les échelles			X	
10. Repenser la fiscalité municipale pour éviter les pressions de développement			X	
11. Repenser la législation pour qu'elle soit plus innovante et effective			X	
12. S'assurer d'un maillage et meilleure intégration entre municipalités et organismes de conservation		X		
13. S'assurer d'une responsabilisation des propriétaires et mettre en place des mesures correspondantes				
14. Valoriser le rôle et le savoir des Premières Nations	X		X	X
15. Valoriser l'importance de la multi-disciplinarité et des savoirs multiples - Complémentarité				

Analyse de la forme des graphiques

Pour chaque partie, il est difficile d'identifier une forme de graphique qui soit similaire à toutes les catégories de répondants.

On note cependant une tendance générale à placer les énoncés au-dessus de la moyenne en termes de facilité de mise en œuvre.

Thématiques à retenir en priorité

Les thématiques qui sont à retenir en priorité sont celles qui ont été placées dans le premier cadran par l'ensemble des catégories de répondants. Ces dernières sont citées ci-dessous.

Développer des outils innovants en matière de conservation

- Adopter de nouveaux modèles de financement pour la conservation - récurrence et pérennité
- Ajouter une zone périphérique et tampon autour des aires protégées - aménagement et zonage

Améliorer les canaux de communication en matière de conservation

- Assurer un financement récurrent en conservation pour mieux communiquer avec les propriétaires privés
- Favoriser l'éducation et la diffusion des "bonnes pratiques" en conservation (biodiversité, services écosystémiques)

Repenser le partage des responsabilités pour la gestion de la conservation

- Développer une concertation élargie pour une vision commune de la conservation sur les territoires municipaux